

Procès-Verbal de carence du CPPT du 18/04/2017

Envoyé à

Présidente : Mlle Linthoudt.

Représentants de l'employeur : Mme Louveau, Mr Dillie.

Représentants du personnel : Mme Feikens, Mme Caufriez.

Secrétaire : Mr Maindiaux, CP.

Invité : Mr Hodiamont.

Suite à l'indisponibilité du secrétaire, la réunion du CPPT du 21/03/2017 est annulée.